



# Et Maintenant ?



## Introduction : Une élection à nulle autre pareille.

### 1°) Un président minoritaire.

Le 7 mai, un nouveau président de la République a été élu. Par un score a priori sans appel. 66% des suffrages exprimés s'étant reportés sur M. Emmanuel Macron contre près de 34% pour M<sup>me</sup> Marine Le Pen. Certes. Mais plusieurs éléments tendent à reconsidérer la question. Et à affirmer que c'est un président choisi par défaut et ne représentant pas la majorité du pays. Les voix qui se sont portées vers M. Macron exprimaient minoritairement un vote d'adhésion. Et majoritairement un vote trop rapidement qualifié d'« utile », c'est-à-dire surtout un vote de rejet de la candidate du Front National.

### 2°) « Utile » ? Ou le choc des extrêmes.

Quel étrange paradoxe en effet que ce soit ce candidat qui fut désigné, par nombre de médias de référence<sup>1</sup>, comme le meilleur rempart contre l'extrême droite. Comme le meilleur gardien des institutions républicaines et démocratiques...

#### a) Anti-parlementarisme...

Rappelons que ce candidat élu souhaite gouverner par ordonnances dès l'été et réduire le nombre de parlementaires d'un tiers. Soit 2 mesures, qui contournant l'action du parlement ou s'attaquant frontalement à son nombre de représentants, sont manifestement antiparlementaires !

#### b) ... et libre-échange à outrance

Rappelons en outre que des 11 candidats, M. Macron était le seul favorable à l'accord d'ultra libre-échange Union Européenne (UE) – Canada : l'Accord Economique et Commercial Global (AECG<sup>2</sup>).

Un accord qui sur le fond, dérégulant les normes et créant des « tribunaux » d'arbitrage privés, obéira davantage la souveraineté populaire.

En cohérence, sur la forme, M. Macron est d'ailleurs opposé à ce que les parlements nationaux soient consultés sur la question ! Laissant cette dernière à l'appréciation d'un parlement européen dont un vote de rejet n'aurait de toute façon aucune force juridique coercitive...

#### c) Nos propositions

Une (bonne) réforme du parlement exige des mesures de :

- non cumul des mandats,
- de limitation des rémunérations,
- ou encore de tirage au sort.

Et non l'attaque des capacités des représentants élus de la Nation. Qui est attentatoire à la démocratie.

### 3°) Les « ni-ni » ? Le 2<sup>ème</sup> « parti » de France.

Une partie de l'électorat a d'ailleurs **refusé ce chantage au vote « utile »**. En 2002, M. Chirac avait recueilli, contre le père de M<sup>me</sup> Marine Le Pen, 82% des suffrages exprimés. Quinze ans plus tard, M. Macron rassemble 16 points de moins contre la représentante de la famille Le Pen.

En outre, le vote **blanc ou nul** a fait un « score » à 2 chiffres. Dépassant le seuil de 10% des suffrages pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire de cette élection, il a atteint 11,5% des votants (4,07 millions de bulletins).

Enfin il y eut 12 millions d'**abstentionnistes**. De sorte que le total abstention-blanc-nul représente quasi 34% des électeurs inscrits. Plus d'un tiers de l'électorat (contre 43,63% pour M. Macron et 22,08% pour M<sup>me</sup> Le Pen)...

C'est d'ailleurs parce que les principes démocratiques nous paraissaient attaqués par les 2 « finalistes » que, contrairement à la CFDT, SOLIDAIRES Douanes s'est **gardé de donner une consigne de vote** pour ce scrutin.

<sup>1</sup> <https://audelancelin.com/2017/04/20/emmanuel-macron-un-putsch-du-cac-40/>

<sup>2</sup> Également connu sous sa traduction anglaise : CETA (sigle signifiant *Comprehensive Economic and Trade Agreement*)



## I – Un gouvernement de recomposition ?

Le choix du Premier ministre en dit beaucoup sur l'orientation gouvernementale que souhaite avoir un président. En l'occurrence M. Édouard Philippe, député-maire Les Républicains (LR) du Havre et nouveau Premier ministre, se qualifie lui-même de « droite ».

### 1°) Une ouverture à la société civile ?

MM. Macron et Philippe ont choisi un personnel en apparence « renouvelé » et hétéroclite. Il y aurait en effet 9 membres de la « société civile » au sein de ce gouvernement.

Néanmoins, aucun des ministères « régaliens » n'est confié à ces représentants (*détails dans l'encadré ci-contre*).

De surcroît, le qualificatif de « société civile » semble vouloir signifier davantage « sans mandat électif » que « neutre professionnellement »...

En effet, la nouvelle ministre du Travail a fait carrière dans le milieu patronal (successivement à Dassault Systèmes, Danone, SNCF, Orange et Aéroports de Paris)<sup>3</sup>...

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale a lui été en 2006 directeur adjoint au cabinet de Gilles de Robien (UDF) et est très proche de M. François Baroin (LR)<sup>4</sup>.

De son côté, la nouvelle ministre chargée des Transports a été cadre dirigeante à la SNCF, Eiffage et RATP, en sus d'avoir été dans les cabinets de Jack Lang et Lionel Jospin (PS) ou encore directrice générale de l'urbanisme auprès de Bertrand Delanoë (PS)...

#### Les 9 membres du gouvernement en provenance de la « société civile »

- Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire,
- Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé,
- Françoise Nyssen, ministre de la Culture,
- Muriel Pénicaud, ministre du Travail,
- Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale,
- Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- Laura Flessel, ministre des Sports,
- Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports,
- Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

### 2°) Une appartenance partisane majoritaire...

Enfin, avec 13 membres sur 22, c'est en majorité un personnel gouvernemental provenant de partis politiques.

5 sont membres de La République En Marche (LREM).

Les Républicains (LR), le Parti Socialiste (PS), le Mouvement Démocrate (MoDem), et le Parti Radical de Gauche (PRG) ont quant à eux chacun 2 membres dans ce nouveau gouvernement.

#### Les 13 membres du gouvernement en provenance de partis politiques

- Bruno Lemaire (LR), ministre de l'Économie.
- Gérald Darmanin (LR), ministre de l'Action et des comptes publics.
- François Bayrou (MoDem), ministre de la Justice.
- Marielle de Sarnez (MoDem), ministre chargée des Affaires européennes.
- Gérard Collomb (PS), ministre de l'Intérieur.
- Jean-Yves Le Drian (PS), ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Annick Girardin (PRG), ministre des Outre-mer.
- Jacques Mézard (PRG), ministre de l'agriculture et de l'Alimentation.
- Sylvie Goulard (LREM, ex-MoDem), ministre des Armées,
- Richard Ferrand (LREM, ex-PS), ministre de la Cohésion des Territoires,
- Christophe Castaner (LREM, ex-PS), secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.
- Mounir Mahjoubi (LREM, ex-PS), secrétaire d'État chargé du numérique,
- Marlène Schiappa (LREM, ex-PS), secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### 3°) ... et très nettement orientée.

LREM, LR, MoDem, PS, PRG ? C'est-à-dire 5 partis politiques ouvertement libéraux (favorables à davantage de dérégulations économiques et sociales) et fédéralistes (favorables à davantage d'approfondissement de l'Union européenne).

M. Macron avait promis le *renouvellement* du personnel politique ? Il faut s'attendre plutôt à une *recomposition* des appareils politiques. Où la même politique est appliquée avec les mêmes personnes, mais à des postes différents, y compris pour la haute fonction publique. Ainsi l'inspecteur général des finances Jérôme Fournel, après avoir été conseiller budgétaire du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et directeur général des douanes et droits indirects de 2007 à 2013 (période où 1500 emplois douaniers furent supprimés...), devient directeur de cabinet de M. Darmanin (LR).

3 <https://www.politis.fr/articles/2017/05/muriel-penicaud-le-patronat-sinvente-au-ministere-du-travail-36976/>

4 <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2017/05/17/35003-20170517ARTFIG00288-jean-michel-blanquer-un-fin-connaissieur-de-l-education-nationale-venu-de-la-droite.php>



## II – La recomposition attendue : le rassemblement des (ultra-)libéraux

Pour des raisons différentes, et à leur corps défendant, les candidats issus des primaires auront précipité l'évolution de leur parti. Aussi bien Benoît Hamon pour le PS que François Fillon pour LR.

### 1°) Un P « S » en voie de disparition.

Tant que l'appareil du PS était dominé par son aile droite, ses ténors invoquaient le jeu démocratique pour que « la gauche », dans ses différentes composantes partidaires, adopte ses vues. Au cas d'espèce se rassemble derrière le 1<sup>er</sup> parti (en matière d'adhérents et votants) à gauche sur l'échiquier (le PS) et plus précisément se range derrière son aile droite (majoritaire au sortir des congrès du PS).

#### a) Le choc des primaires

En janvier, patatras ! Les électeurs ont saisi l'opportunité des « primaires citoyennes » pour infliger une nette défaite électorale à ce courant (en portant 58,65% de leurs suffrages vers M. Hamon contre 41,35% pour M. Valls). Pour ménager tout de même cette aile droite l'appelant à la « responsabilité », M. Hamon avait alors amoindri plusieurs de ses propositions phares. Avec l'accueil que cet amoindrissement était toujours insuffisant pour l'aile droite et *a contrario* excessif pour les progressistes. Et il fut perdant sur les deux tableaux.

D'abord les électeurs qui avaient soutenu sa campagne s'en détournèrent.

#### b) Une aile droite revancharde et antidémocratique

Ensuite, plusieurs candidats défaits aux dites primaires (François de Rugy, Manuel Valls), oublièrent la charte engageant à « soutenir [...] le candidat qui sera désigné »<sup>5</sup>, soutenant à la place M. Macron, comme nombre d'autres cadres du PS. Cette aile droite préfère donc ne pas respecter le résultat des urnes, pour se porter vers le candidat dont elle est idéologiquement la plus proche.

Trahison étonnante ? En ne respectant pas le choix démocratique, elle fit la même chose qu'en 2008, lors de la présentation du Traité de Lisbonne devant le Parlement. Le peuple français avait majoritairement rejeté par référendum le *Traité établissant une constitution pour l'Europe* (TECE) en 2005 ? Le Traité de Lisbonne fut adopté grâce aux nombreuses abstentions et votes favorables en provenance du groupe *Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*...

#### c) Le rapprochement avec LREM

De fait, les 6,35% de suffrages s'étant portés vers M. Hamon au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle sont le résultat de ce sabotage. Et si aussitôt, plusieurs cadres PS ont annoncé le lancement de tel ou tel mouvement, ce qui reste du parti œuvre programmatiquement à un rassemblement avec LREM. Ainsi la plateforme législative du PS évacue les mesures originales de M. Hamon (revenu universel, 49-3 citoyen, etc) pour intégrer celles de M. Macron (suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers, etc). En échange, LREM ne présente d'ailleurs pas de candidats dans plusieurs circonscriptions dont les députés sortants étaient PS. Par exemple dans la 4<sup>ème</sup> circonscription de Seine-Maritime, celle de l'auteur de ladite *plateforme législative*...

### 2°) LR tirailé par LREM

Opportunément, l'évolution de la dénomination du parti du nouveau président traduit une réelle volonté de rapprochement avec Les Républicains (LR). En Marche (EM) était un mouvement reprenant simplement les initiales de son candidat à la présidence ? Il est devenu La République En Marche (LREM), aussitôt que fut lancée la campagne pour les élections législatives...

#### a) Les séquelles

M. Fillon avait affirmé « *mis en examen, je ne serai pas candidat* ». Son irrespect de la parole donnée, non sanctionné par les hautes instances de son parti, a laissé des traces en interne.

Le 15 mai, le jour de la nomination d'Edouard Philippe, un texte signé par une vingtaine d'élus LR et de l'UDI appelait « à répondre à la main tendue » de M. Macron. Le lendemain, c'est-à-dire la veille de la communication de la composition du gouvernement, le texte avait déjà recueilli près de 200 signatures...

#### b) La proximité programmatique

Par delà la crise de leadership autour de la remise en cause de M. Fillon, cet engouement dénote une proximité programmatique entre LR et LREM. Car à l'instar de l'aile droite du PS, ces 2 formations affirment qu'il n'y a qu'un cadre possible – « européen » (ou plutôt celui de l'UE) – et un seul horizon, celui de s'adapter à la mondialisation ultra-libérale. Soit la compétitivité *entre et au sein* des nations... Merci au nouveau Code des douanes de l'Union !

D'ailleurs, les 2 ministres LR ont été placés stratégiquement à la tête de Bercy. Le signal est fort : pour montrer sa résolution dans la destruction de services et emplois publics, ont été nommés les partisans d'un programme de suppression d'un demi-million de fonctionnaires... Et d'ores et déjà, plusieurs figures LR soutiennent sa réforme (de casse) du Code du Travail, précisant que « *plus il y aura de députés de droite [...], plus il y aura de soutiens* »<sup>6</sup>.

5 <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/engagements-des-candidats/>

6 <http://www.lefigaro.fr/elections/legislatives/2017/05/23/38001-20170523ARTFIG00164-reforme-du-code-du-travail-le-numero-d-equilibriste-de-la-droite.php>



## Conclusion : la nécessaire défense de la Douane

### a) Rejeter le stigmate de l'extrême-droite

L'entre deux tours de la présidentielle aura également accéléré la recomposition politique à la droite de la droite. Le candidat du parti Debout La France (DLF), M. Dupont-Aignan, a annoncé avoir conclu un accord de programme et de partage de circonscriptions avec M<sup>me</sup> Le Pen.

Dès l'annonce de cet accord, qui niait le slogan de campagne « *ni système, ni extrêmes* », nombre de cadres DLF ont démissionné, jusqu'au vice-président<sup>7</sup>.

Certes cet accord n'aura pas résisté à cette désaffectation et surtout à la défaite de M<sup>me</sup> Le Pen au 2<sup>ème</sup> tour. Néanmoins il dénote l'orientation droitiste de ce parti<sup>8</sup>. Ainsi en matière douanière, il a vu le secrétaire général d'une organisation syndicale représentative (l'UNSA), militant DLF de longue date et candidat aux législatives, ne pas démissionner. Et par là-même se rallier à l'idée que le recrutement de 6000 douaniers (mesure 24 du programme de M<sup>me</sup> Le Pen) se résumerait au « *rappel de réservistes militaires [...] pour rétablir les frontières [...] et suspendre immédiatement Schengen* ».

Quelles confusion et dérive par rapport à la définition des métiers de militaire et douanier ! 2 ans après que cette même organisation ait signé l'accord d'accompagnement « social » du *Plan Stratégique Douanier* (PSD, que d'aucuns rebaptisent « Plan de Suppression de la Douane »), quelle poursuite dans l'erreur !

### c) Réhabiliter le protectionnisme solidaire

Si la France a besoin de militaires, c'est pour pouvoir notamment assurer la protection des populations sur les théâtres extérieurs, dans le respect de la légalité internationale.

Si la France a besoin de policiers aux frontières, c'est pour pouvoir s'assurer que derrière les mouvements de personnes, il n'y ait pas d'individus dangereux qui puissent entrer ou sortir du territoire national.

Si la France a besoin de douaniers, c'est pour lutter contre le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale, la concurrence commerciale déloyale, les marchandises vérolées ou dangereuses, et défendre des productions de qualité. Missions qui nécessitent à elles seules plusieurs milliers d'emplois supplémentaires.

Vision que SOLIDAIRES Douanes a exposé, lors d'une invitation à l'élaboration du programme économique d'un candidat à la présidentielle<sup>11</sup> ou lors d'une émission de présentation de ce même programme<sup>12</sup>... Et si nous regrettons que seul le mouvement de la France Insoumise se soit approprié la revendication d'un *protectionnisme solidaire*, nous continuerons d'œuvrer dans le débat public auprès de toute structure intéressée, réellement démocrate et républicaine. Par-delà la Douane, c'est une certaine idée de la Nation qu'il s'agit de promouvoir contre la mondialisation prédatrice : celle du modèle social issu de la Libération.

Paris, le 08 juin 2017

7 <http://www.atlantico.fr/decryptage/dominique-jamet-nicolas-dupont-aignan-salit-definitivement-image-reputation-ajoute-faute-morale-certaine-probable-erreur-3034987.html/page/0/1>

8 <http://www.lefigaro.fr/elections/legislatives/2017/05/19/38001-20170519ARTFIG00296-comment-debout-la-france-a-ete-noyaute-par-des-cadres-pro-fn.php>

9 <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/65db3442-7bcf-11e6-b076-01aa75ed71a1/language-fr> (voir page 1)

10 op.cit. (p3).

11 <https://www.youtube.com/watch?v=CT4wk2v1D-0>

12 <https://www.youtube.com/watch?v=T7b67QCjibc> (à partir de 3:36:00)